

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 17

Artikel: Les trois étapes ou : La vie de Lucas Meuront : [suite]
Autor: Cornut, Samuel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205012>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dictons campagnards.**Avril.**

S'il pleut le jour de Pâques, le nombre des jours pluvieux l'emportera dans l'année.

Comme fleurissent les cerisiers fleurira la vigne.

Si la fauvette chante avant que la vigne pousse on a ordinairement une année fertile.

Si Pâques est beau, le beurre sera à bon marché; s'il pleut, le foin sera cher.

Mai.

Une blanche gelée le 1^{er} mai annonce la réussite des fruits.

St-Pancrace beau est un bon signe pour l'automne.

La pluie de Pentecôte est de mauvais augure pour la vigne et les fruits.

S'il tonne en mai, l'année sera fertile.

Comme le temps est à la St-Urbain, ainsi il sera durant la vendange.

Les gelées de mai sont des hôtes dont on n'a que faire.

Un mai plein de vent est le désir du paysan.

ONNA FÈMALLA SUTYA

STASSE s'è passâie — vo vouldrai bin savâi iò, minna-mor que vo z'île, mà iè pouâre que vo z'auli mena la leinga — eh bin, s'è passâie lài a grand teimps dein lo teimps que lài avâi pas tant de elliau religion quemet âo dzo d'ora, pè la mau qu'on ètâi ti catholiquo. Dein ci teimps, faillâi allâ vers l'eincourâ po sè confessâ, que cein voliâve à dire que faillâi dessèlà tot cein qu'on avâi fè de mau, mimameint dâi coup sein qu'on l'ausse fè, ma rein que de lo peinsâ.

Dein ci teimps que vo dio lài avâi dein elli velâdzo que vo z'è de onna galèze pernetta que pouâve bin allâ su sè seize ans, crâna lurenâ, grocha, bouna façon, dâi djôte quemet dâi pomme rambou, dâi get riguenet. Vo prometto que, se l'avâi volii, l'arâi z'u on mouf de boun'ami quemet du ice âi niolle. Avoué cein allurâie et rein matouâ, einfin quie, onna fè-malla quemet foudrai bin dâi valottet ora. Le pllie biau de l'affère l'è que s'appelâve Suzon (dza rein que lo nom fâ plliési).

Eh bin, ellia galèza Suzon l'arreve on dzo vè l'eincourâ po sè confessâ.

— Dite pi tot lo mau que vo z'âi fè, lài fâ l'eincourâ, à vo vâo vo z'ître bin perdenâ.

— Crèyo pas pi que l'ausso fè tant de mau, que repond la pernetta.

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne.)

LES TROIS ÉTAPES ou la vie de Lucas Meuront.

PAR SAMUEL CORNU

III (suite)

MAIS quelquefois, le soir, quand je suis libre, je préfère aller fumer ma pipe dans mon verger plutôt que dans un café : c'est peut-être un dernier pli de ma sauvagerie, mais je ne tiens pas à l'effacer.

D'ailleurs il fait bon, les soirs d'été, s'asseoir sur le banc que m'a dressé mon fils aîné, avec des accoudoirs et un dossier commode, sous le prunier de reines-Claude. Ce n'est plus l'isolement des premières années, c'est toujours le recueillement. Certes, mon petit monde n'est plus borné à ces tombes, car j'entends par delà, au lieu de voix étrangères ou étranges, les cris de joie de mes enfants qui

— Et avoué lè parole; âi-vo pas on iâdzo mena la leinga contre quauquon?

— Pas que mè rappelo.

— Et ein *pensées*, quemet on dit ein français. Nâi-vo jamé z'u dâi croûie z'idée?

— Pas tant matâre. Mâ, tot parâi, on coup que cha! Le passâvo l'autr'hi devant la maison à l'assesseu, iò lài avâi lè tsausse à son valet qu'êtant èpantche su on cordi devant l'ottô, po cein que la mère lè z'avâi buiandâie on bocon. Eh bin, monsu l'eincourâ, quand i'è vu clli par de tsausse, mè vegniâi onna *mauvaise pensée*, quemet vo dite.

— Oh bin! lài a pas tant de mau, on pâo vo cein perdouna, ma, po voutra puncheon, vo foudrà m'apporta onna toupèna de bùro, justement ma serveinta ein a pllie rein la brequa.

— Va po la toupèna de bùro, sè dit la fè-malla, et ie mode po l'ottô po alla la queri, iò vaiteé que revint onn'hâoretta aprî avoué sa toupèna, onna balla toupèna dzauna et tota rovilleinta.

L'eincoura lâive on bocon lo couviciello, guegne dedein :

— Ma n'a rein dedein, rein de bùro! L'è voudya voutra toupèna?

— Oï, monsu l'eincourâ, mà l'è prau dinse, câ... lè tsausse assebin ètant voudye!

MARC A LOUIS.

A la lettre. — Un récidiviste est assis sur les bancs de l'accusation.

— Cet homme, s'écrit le procureur général, vient de commettre de nouveau un crime qui prouve la dureté incorrigible de son âme. Après avoir subi une détention de sept ans, il sort du pénitencier, rencontre sur sa route un vieillard, le dépouille de ses vêtements et le laisse nu au bord de la route! Cette récidive ne mérite-t-elle pas le maximum de la peine?

— Qu'avez-vous à alléguer pour votre défense? demande le président à l'accusé.

— Ma foi, monsieur le président, lorsque j'ai quitté la prison, monsieur le pasteur m'a dit: « Mon ami, j'espère que vous allez maintenant dépouiller le vieil homme ». Alors, vous concevez, j'ai saisi la première occasion.

Signe distinctif. — Uné dame à des frères jumeaux :

— Vous êtes absolument pareils l'un à l'autre. A quoi votre mère vous distingue-t-elle?

— A ceci — répond l'un des frères — que François me ressemble et que moi, au contraire, j'ai les traits de François.

jouent avec leurs camarades. C'est égal, il m'est doux de me retrouver, pour une heure ou deux, avec les vieux chartreux dont je cueille les fruits sans lire dans leur bréviaire, ou d'écouter la voix de l'orgue, que je préfère entendre d'un peu loin, de dehors. Je n'estime pas que mon devoir soit rempli pour avoir édifié mon âme dans la retraite, comme les solitaires qui dorment là-dessous, ni même pour l'avoir élargie et vue s'épanouir dans la vie familiale et sociale. Il y a quelques siècles, on faisait de la cellule l'alpha et l'oméga d'une vie sainte : il n'en est que le premier degré ; de nos jours, l'activité sociale absorbe tout. Mais une troisième étape est nécessaire, où le ravissement de la contemplation doit se marier à l'activité pratique et finir, si nos proches n'en souffrent pas, par l'absorption de plus en plus. Cette contemplation n'est pas rêverie ; elle est l'aspiration ardente à une forme de vie meilleure et plus haute à réaliser déjà dans ce monde, et dont nos enfants, frères comme un rêve et beaux comme l'idéal, seront seuls à voir l'aurore. Mais nous devons lui préparer les voies, par l'intensité du désir et la pureté du cœur, à cette vie pleine et complète, toute de joie, de liberté, d'amour et de grâce, dont chacun de nos rêves, chacun de nos gestes, chacun de nos soupirs, si nous sommes bons et sages, rapproche l'avènement. Car l'homme religieux n'est pas seulement un prophète, il est un créateur ; il travaille pour sa très humble part, dans les fondements obscurs où

PETITES MANIÈRES FÉMININES

LES manières sont un asservissement.

Il y a plusieurs sortes d'asservissements. Pour ne citer que les plus avouables, nommons l'asservissement du fumeur à son cigare, celui du priseur à sa tabatière, du buveur à sa soif inextinguible, du joueur à sa préoccupation constante de gain problématique. Tous ces asservissements-là ne concernent guère que le sexe fort, en sorte que les représentants du sexe faible se draperaient volontiers dans le témoignage intérieur qu'elles peuvent se considérer comme supérieures à ceux que la loi institue leurs seigneurs et maîtres.

Pourtant, il faut leur rappeler, à ces dames, qu'elles aussi subissent un esclavage tout aussi désastreux, tout aussi tyran que ceux qu'elles blâment chez les hommes. Nous avons nommé la mode, la toute puissante, la capricieuse mode, avec son cortège de grands et petits péchés. Toutefois, ce n'est pas à elle que nous en avons aujourd'hui, le sujet est rebattu. Ce sera, si vous le voulez bien, d'un autre asservissement que nous nous occuperons, et que nous appellerons « minutio-manie ».

Vous en connaissez bien quelqu'une de ces ménagères-modèle, de ces maîtresses de maison impeccables qu'on cite en exemple aux jeunes personnes.

Dans leur domaine, de la cave au grenier, pas un coin qui ne soit méticuleusement arrangé : « une place pour chaque chose et chaque chose à sa place. » La cuisine est reluisante de propreté ; les parquets, comme des miroirs, sont un danger pour les pas mal assurés ; les meubles ont le brillant du neuf. Les armoires recèlent un linge éblouissant de blancheur, dont les douzaines sont classées, étiquetées et nouées de rubans roses, tandis que les rayons sont protégés contre l'intrusion de la poussière par des draperies intérieures en toile écru.

Le salon, de style oriental et de style Pompadour, séparés par un berceau de verdure, est admirable par son air de « comme il faut » ; l'œil le plus perspicace n'y saurait découvrir un grain de poussière.

De ces intérieurs-là, on dit volontiers : « c'est la perfection », et l'on associe à cette idée celle d'une vertu infailible de la maîtresse de maison.

Pourtant, ceci n'est vrai que du petit nombre de celles qui ignorent à quel prix la maison de madame X. est si admirable.

Le plus souvent, c'est au prix de la santé de cette dame. Nul ne le déplore autant que son

se dresse déjà la pierre angulaire, au palais où l'humanité à venir rayonnera dans sa gloire. Excusez les réflexions qui arrêtent ce simple récit : c'est un peu le travers des solitaires, et je m'aperçois que je prends de l'âge, puisque j'aime à monologuer. Oui, il y a du changement dans l'air ; toutes choses passent, se font nouvelles autour de moi, et j'y deviens de plus en plus étranger. Je ne m'appartiens plus tout entier, ma pensée s'oriente malgré moi vers un pôle inconnu, que je ne démêle pas encore dans les brumes d'outre-monde ; mon âme a des fuites secrètes, comme aussi des vibrations, des émotions qui me semblent sans cause et qui me parviennent, d'ailleurs, d'au delà. J'ai presque plus de relations avec outre-tombe que dans mon propre village ; quand je me penche dans le crépuscule, vers les terres vagues où fleurit l'asphodèle et la cinéraire, il me semble voir se ranimer les regards chavirés de mourants, dont l'œil était fixé sur moi : ils me faisaient signe peut-être, et je n'ai pas compris. Que de questions j'ai faites à l'heure du dernier soupir, du dernier hoquet, dont j'attends toujours la réponse, qui est en train de me parvenir peut-être de l'infini ou qui se soulève sous mes pas, comme un murmure que je n'entends point! Mais l'autre vie aura soin de ce qui la regarde ; ce qui nous importe, c'est de rendre celle-ci meilleure et de créer ici même ce paradis qu'on cherche à tort dans le passé ou par delà les nuages. Si j'envie mes voisins, qui ont vu tomber là-

mari, ce malheureux trop heureux homme, qui préférerait cent fois quelques heures de paisible intimité à un nombre exagéré de revues d'armoires, de récurages en temps et hors de temps, qui l'obligent à fuir son chez lui.

Quant à sa trop vertueuse compagne, ses vertus font d'elle une énervée, une agitée, dont la bonne humeur est toujours en voyage et qui se voit contrainte d'expier les surmenages qu'elle s'impose par de fréquents séjours au lit.

A peine en est-elle sortie qu'elle se met au travail, un travail tranquille; ainsi le veut le médecin. Et là voilà qui s'évertue à un travail de broderie, selon elle nécessaire: un *couvre-corbeille* à ouvrage. Sans doute elle possède déjà cet objet de première nécessité, mais n'en faut-il pas un double, pour le moment, toujours à prévoir, où le premier en date sera au lavage chimique?

Ainsi en ira-t-il de chacun des *préservé-chose* dont la maison est abondamment pourvue.

Oh! la manie des inutilités!...

Et la *poussièrephobie*! passez-moi encore ce néologisme.

Je connais une fervente du chiffon qui, deux fois par jour, s'en va épousseter son salon et sa chambre à manger sitôt après que la bonne vient de s'acquitter de ce devoir.

J'en sais une autre qui a imaginé un mode de contrôle infailible pour prouver à sa femme de chambre qu'elle est en défaut. Elle passe ses doigts, revêtus d'un gant de peau blanc, sur toute surface polie où le plumeau est censé avoir fait son devoir. Le gant accuse-t-il une légère grisaille, la pauvre soubrette n'a qu'à trembler.

Autre trait. Une dame de ma connaissance devait faire réparer une chambre située au deuxième étage de sa villa. Pour que l'ouvrier chargé du travail ne salît pas le tapis de l'escalier, elle l'obligea à entrer par la fenêtre. Et voici un brave homme, père de famille, qui trois ou quatre fois par jour, un caisson de gypse sur l'épaule et un pot de couleur à la main, gravit au péril de sa vie les degrés de la grande échelle.

C'est la « propreté-homicide ».

Et que l'on dise encore, Mesdames mes sœurs, que la femme est l'ange de la création! Elle le serait... si elle voulait.

18 avril 1908.

M^{me} S. T.

dessous, de l'autre côté de cette barrière, leurs chairs enfiévrées, pleines de tares et de vices, et qui s'y refont une âme bonne et saine, dans les fraîches retraites de la nature réparatrice, je les plains d'avoir reporté dans la terre un esprit mal développé qui n'a réalisé qu'une toute petite partie de ses vertus. Nous ressemblons à ces graines foulées aux pieds, qui ne poussent que des broussailles ou un chétif arbrisseau à la place du chêne dont elles contenaient le germe. Au lieu de la pleine et large vie religieuse à laquelle nous sommes conviés, nous devons errer çà et là, comme des bêtes, en quête de notre nourriture. Il faut que cela change, et notre âme doit avoir sa part, la meilleure part. Que cette grâce soit donnée à nos fils ou aux fils de nos fils! C'est par cette prière que je finirai ma journée, c'est par elle que j'espère couronner toute ma vie; elle vaut peut-être les litanies des chartreux étendus sous ces dalles, après avoir jeûné et gémi, prosternés sur elles, pendant toute une vie d'homme.

FIN

Raison majeure. — Avez-vous des enfants? demandait-on à une dame.

— Oui, j'en ai deux.

— Ils sont probablement mineurs?

— Oh! non, ils sont encore trop jeunes.

Le coq et les deux canards.

Après l'averse, deux canards,
Francs nasillards, francs grenouillards,
Peu soucieux du renom d'ange
Clopinaient gaîment dans la fange
D'une rigole faite *ad hoc*...

« Sales gamins! » pensait un coq.
Ainsi soit-il, mais le beau sire,
Ai-je besoin de vous le dire?
S'était, lui coq, tout le premier,
Perché sur un tas de fumier.

H. BLANVALET.

Bien fait! — Dans la petite ville de ..., on utilisait généralement la grande salle de l'Hôtel-de-Ville pour y étendre les lessives.

Il en résulta maints dégâts.

Comme personne ne voulait payer sa part des dommages, le syndic, furieux, s'écria :

— C'est bon! A l'avenir je ne laisserai plus pendre que messieurs les conseillers.

LE TOUR DU CANTON

Ste-Croix historique et industriel.

Nous trouvons, dans une publication très élégante, très consciencieusement composée, agrémentée de plusieurs illustrations, et qui a pour titre *Guide de Ste-Croix et des Rasses*, édité par la Société de développement de Ste-Croix, les intéressants détails que voici sur l'histoire et le développement industriel de cette localité.

Les renseignements historiques ont été recueillis et résumés par M. G. Addor, chancelier de l'Etat, et les renseignements industriels par M. Jaccard, député.

*

Certains vestiges établissent d'une façon certaine que les Romains connaissaient les vallons boisés qui constituent le territoire de *Sainte-Croix*. Des restes très apparents (ornières creusées dans le rocher) existent encore sur les pentes escarpées qui dominent les gorges de Covatannaz, et l'on a trouvé sur le sommet du Chasseron, où devait exister un poste-vigie, de nombreuses médailles et des monnaies dont les plus récentes datent de l'empereur Commode. La *Sancta-Cruz* de l'antiquité était donc en communication avec *Ebrodunum* (Yverdon) et *Abiolica* (Pontarlier).

Pendant six siècles environ, du V^{me} au XI^{me}, cette partie du Jura n'exhale aucun souffle de vie. Ce n'est qu'en 1177 qu'apparaît de nouveau *Sancta-Cruz*. A cette date, une bulle du pape Alexandre III, confirme une donation faite à l'abbaye du Lac de Joux, par Huon de Grandson, du pâturage de *Lantifer* (Chaux-du-Jura) et des deux moulins au dit lieu.

La noble et puissante famille de Grandson présida, durant plusieurs siècles, aux destinées de *Sainte-Croix*. En 1317, Pierre de Grandson fit bâtir le château fort (*Le Château*) dont il reste les fondations, en même temps qu'il érigeait *Sainte-Croix* en seigneurie indépendante.

Les anciens seigneurs de la haute Bourgogne avaient déjà élevé des fortifications au-dessus du défilé qui conduit des *Etroits* à *La Chaux*, sur un mamelon très connu, qui porte encore le nom de *Franc-Castel*. Hugues de Châlons releva cette forteresse et y établit un péage. Elle devint un repaire de pillards et fut prise et détruite en 1536, époque où la domination de Savoie fit place à la domination bernoise.

Sainte-Croix est dès lors qualifiée de *ville* et, comme telle, envoie des députés aux *Etats de Vaud*. Un recensement opéré en 1530, attribua au *cercle de Sainte-Croix* 233 feux (focages).

C'est sous la protection des seigneurs de Grandson que le *vallon de Sainte-Croix* paraît

avoir, au moyen-âge, abrité ses premiers habitants. Des cabanes, des chaumières s'élèvent successivement, au *Château*, à *la Villette*, à *la Charmille*, à *la Sagne*, à *la Giltaz*, puis en remontant les *Etroits* et de l'autre côté de ce col, à *Noirvaux*, à *Vraconnaz*, à *La Chaux*, à *Auberson*, etc.

D'abord bûcherons, charbonniers et chasseurs, puis agriculteurs, les habitants se vouèrent à certains arts et métiers qui amenèrent quelque aisance dans la contrée. L'industrie de la dentelle occupe, au XVIII^e siècle, jusqu'à 700 personnes. Des mines de fer étaient exploitées sur le plateau des Granges.

Puis vinrent l'horlogerie et, il y a un siècle environ, l'industrie de la boîte à musique qui n'a cessé de se développer et dont *Sainte-Croix* a été le berceau. Grâce au climat, au caractère de ce pays de montagne, aux longs hivers, qui donnent aux ouvriers jurassiens une puissance de travail exceptionnelle; grâce aussi à l'esprit d'initiative des fabricants et des ouvriers, *Sainte-Croix* est resté et restera le centre de la fabrication de la boîte à musique.

Plusieurs grandes fabriques expédient annuellement des quantités considérables de pièces de tous formats et de tous prix, dans l'univers entier.

A cette fabrication est venue s'ajouter celle des phonographes, gramophones, métronomes, appareils photographiques, lampes électriques et divers autres instruments de fine mécanique.

L'horlogerie continue à être représentée par quelques maisons d'ancienne réputation qui fabriquent des montres de qualité très estimée.

La bonne à l'école. — Madame ... a pris une bonne allemande qui ne sait pas un mot de français.

Elle lui donne, à loisir, quelques leçons. Pour se faciliter la tâche et se mieux guider dans les exercices, elle demande à son fils, tout jeune encore, de lui prêter les livres dont il se sert à l'école, le « Petit à petit », la grammaire.

L'enfant s'empresse de répondre à ce désir.

— Dis, m'man, est-ce qu'y faut aussi que je te prête ma méthode de piano?

Recette.

Méthode pour avoir des fleurs de bonne heure. — Prenez du sel ammoniac, la grosseur d'une noix; dissolvez-le dans environ une pinte d'eau, mesure de Paris. Vers la Saint-Michel, remplissez un pot de bonne terre de jardin, semez-y vos semences, ou plantez-y vos oignons; arrosez ce pot avec la dissolution ci-dessus, gardez-le dans une chambre chaude, et vers Noël, vous aurez des fleurs qui continueront de pousser pendant les mois de janvier et février.

Opéra. — La saison d'opéra a magnifiquement débuté, cette semaine, par les représentations de *Faust* et de *Lakmé*. Nos confrères sont unanimes à louer tout, artistes, chœurs, orchestre et mise en scène. — Demain soir, dimanche, deuxième de *Faust*, l'opéra favori des Lausannois. — Mardi, 28, spectacle pour familles et pensionnats : *Mireille*, opéra tiré de l'admirable poème de Mistral, musique de Gounod.

*

Kursaal. — M. Tapie tient un succès, ou nous nous trompons fort. Pour terminer la saison, il monte une pièce sensationnelle, *La belle de New-York*, dont le genre est tout nouveau chez nous. Chacun voudra la voir. Il va sans dire que c'est un spectacle à grand tralala : décors nouveaux, costumes brillants, figuration nombreuse, ballets, etc., etc. Une belle série en perspective. Demain, dimanche, matinée et soirée; ensuite, tous les soirs jusqu'à épuisement.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.